



Document pour les élections provinciales
Recommandations de l'Association des
travailleuses et travailleurs sociaux du
Nouveau-Brunswick

AOÛT 2020



L'Association des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATTSNB) est un organisme représentant plus de 2000 membres à l'échelle provinciale. Son rôle est de favoriser l'excellence dans l'exercice de la profession de travailleur social et de protéger le grand public.

Les travailleurs sociaux s'engagent à favoriser le bien-être de tous les individus et à protéger les plus vulnérables dans notre société. C'est pour cette raison que l'ATTSNB a préparé un document pour les prochaines élections provinciales, dans lequel elle met en relief les problèmes sociaux qui sont importants pour les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick et pour les personnes auxquelles ils apportent leur soutien.

La fonction de ce document est la suivante :

- informer tous les candidats et tous les partis politiques des problèmes sociaux clés;
- faire des recommandations qui permettront aux partis politiques de prendre des engagements pertinents dans leur plateforme électorale en vue de régler ces problèmes;
- offrir aux travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick un guide pour leurs discussions avec les candidats de leur circonscription au sujet de ces problèmes sociaux.

Pour en savoir plus, veuillez visiter le site à l'adresse suivante : www.nbasw-attsnb.ca

Logements accessibles à un prix abordable

Pour bon nombre d'habitants du Nouveau-Brunswick, l'une des clés pour pouvoir connaître une vie stable est d'avoir un logement sûr. Et pourtant, selon l'Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick (ALSBLNB), le Nouveau-Brunswick compte 29 565 ménages qui sont dans l'incapacité de trouver un logement sûr à un prix abordable. À cause de la pandémie de COVID-19, bon nombre de gens sont au chômage, ce qui va probablement avoir pour effet de faire augmenter le nombre de sans-abri et de personnes logées de façon précaire dans la province. Avec cette situation de pandémie qui se prolonge, l'augmentation du nombre de chômeurs et de personnes sous-employées, l'augmentation de la population de personnes âgées et le deuxième taux le plus élevé de personnes ayant une incapacité au Canada, il est crucial pour la province d'avoir des logements accessibles à un prix abordable.

Il est également important que le gouvernement prenne conscience de l'importance des initiatives accordant la priorité au logement. Le constat est que la stratégie « Logement d'abord » permet d'éliminer les problèmes d'itinérance chronique, tout en étant d'un coût moindre que celui des systèmes actuellement en place pour lutter contre le problème des sans-abri. Comme le dit le CAGH (Community Action Group on Homelessness) : « Priorité au logement. Le reste suivra! »

Recommandations de l'ATTSNB :

- investir dans des initiatives donnant la priorité au logement dans la province;
- renforcer les investissements dans la création de plus de logements d'un prix abordable, avec obligation pour un certain pourcentage des nouvelles constructions d'être des logements accessibles;
- augmenter de façon sensible le nombre de suppléments au loyer « portables » disponibles, afin de permettre aux individus de disposer de la souplesse nécessaire pour pouvoir habiter dans un quartier proche de leur emploi, des services de soins de santé et des services communautaires, ainsi que de leurs réseaux naturels d'entraide;
- s'engager à explorer un programme d'habitations partagées subventionné par la province, afin de répondre aux besoins en matière de logement des personnes âgées, des personnes ayant une incapacité et des personnes ayant des revenus limités;
- investir de façon stratégique en vue d'améliorer les infrastructures actuelles de logements sociaux.

Aide à domicile

Comme le Nouveau-Brunswick est à la fois la province du Canada où le vieillissement de la population est le plus rapide et la province ayant le nombre le plus élevé de personnes âgées, il est crucial que le Nouveau-Brunswick prenne les devants pour répondre aux besoins d'une population vieillissante. Les travailleurs sociaux sont en mesure de jouer un rôle clé de soutien aux personnes âgées au Nouveau-Brunswick, pour qu'elles puissent mener une vie saine avec un niveau d'autonomie aussi élevé que possible. Si le gouvernement se concentrait sur une approche accordant la priorité au logement, en vue d'éviter ou de retarder autant que possible le placement des personnes âgées en établissement, cela pourrait faire baisser les coûts, tout en permettant aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité de continuer de vivre dans leur communauté. Avec la pandémie de COVID-19 qui se poursuit et la nécessité de renforcer les mesures de sécurité et d'éloignement physique, il est plus que jamais important de trouver des solutions permettant aux gens de continuer de vivre à leur propre domicile.

Il est important que le gouvernement mette au point des stratégies pour le « vieillissement chez soi » et offre une aide financière aux personnes qui offrent des soins de façon informelle. Ces personnes sont les personnes non rémunérées qui apportent leur aide aux personnes âgées au Nouveau-Brunswick. Il s'agit souvent d'amis ou de membres de la famille. On dénombre à l'heure actuelle plus de huit millions de Canadiennes et de Canadiens qui sont des membres de la famille prodiguant des soins à un proche. Comme le dit le *Guide des proches aidants*, « la question n'est plus de savoir si quelqu'un va assumer le rôle d'aider la personne, mais quand ».

Les aidants informels sont le pilier invisible de notre système de soins de santé. Leurs efforts permettent de retarder l'hospitalisation ou le placement en établissement de soins infirmiers ou de soins spéciaux, ce qui permet au système de réaliser des économies et de renforcer les capacités d'accueil des établissements, tout en permettant aux personnes âgées de continuer de vivre dans leur communauté. Le rapport *Aînés en transition : cheminements dans le continuum des soins* de 2017 expliquait que, en retardant le placement en établissement d'un seul mois, on permettrait au système de répondre aux besoins de 1000 personnes de plus avec les capacités d'accueil existantes. Il est crucial que les aidants informels disposent d'un appui adéquat pour aider leurs proches à la maison, avec des formations et des avantages financiers.

Recommandations de l'ATTSNB :

- faire des investissements conséquents dans les aides de maintien à domicile, notamment en offrant aux aides un meilleur salaire;
- mettre en œuvre des stratégies pour le « vieillissement chez soi » et prendre en compte le rôle important des aides informels, en leur offrant des formations et une rémunération.

Complément de ressources et réduction de la pauvreté

Il faut que tous les habitants du Nouveau-Brunswick disposent des ressources leur permettant de subvenir à leurs besoins essentiels. Il est crucial, pour prévenir les problèmes, de veiller à ce que les citoyens aient accès à des revenus leur permettant de bien vivre, de bien se nourrir et de disposer d'un logement sûr. Il faut éliminer les obstacles qui perpétuent le cycle de la pauvreté et il faut que les programmes d'aide du gouvernement permettent aux gens de subvenir à leurs besoins essentiels et de mener une vie gratifiante.

Selon le document *New Brunswick's 2019 Child Poverty Report Card* du SJHDC (Saint John Human Development Council), au Nouveau-Brunswick, plus de 30 000 enfants vivent dans la pauvreté. Le Nouveau-Brunswick a le quatrième taux de pauvreté infantile le plus élevé des 10 provinces du Canada. On a fait certains progrès, au cours des dernières années, en augmentant les taux de bénéficiaires de l'assistance sociale et des subventions pour la garde d'enfants, mais il faut des augmentations supplémentaires en vue d'aider les individus et les familles à sortir de la pauvreté.

Il est largement reconnu que les gains d'emploi des femmes ont été retardés des années par la pandémie du COVID-19, en grande partie en raison du manque de garderies disponibles. Cependant, il faut noter que, même avant la pandémie, le gouvernement sous-dépensait largement les programmes de garde d'enfants. La référence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour les dépenses de garde d'enfants est de 1% du produit intérieur brut (PIB). Cela signifie que le Nouveau-Brunswick devrait consacrer environ 300 millions de dollars à la garde d'enfants, contre 125 millions, soit 0,4% du PIB, qu'il dépense actuellement.

Au cours de la pandémie de COVID-19, le gouvernement fédéral a utilisé le concept d'un revenu universel de base (RUB) sous la forme de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Pendant cette période, les paiements de la PCU ont permis aux Canadiens ayant perdu leur emploi ou étant dans l'incapacité de travailler de disposer de fonds d'urgence pour les besoins essentiels de la vie quotidienne et cela a renouvelé l'intérêt des gens pour ce concept de revenu universel de base. Le RUB représente un idéal, mais il faut noter que les personnes bénéficiant à l'heure actuelle des prestations prolongées de l'aide sociale au Nouveau-Brunswick reçoivent 697 dollars par mois, tandis que la PCU s'élève à 2000 dollars par mois. Cette divergence importante doit être corrigée en augmentant les taux d'aide sociale, tandis que la province travaille avec le gouvernement fédéral pour développer un système de protection sociale réformé basé sur les principes du revenu de base universel.

Recommandations de l'ATTSNB :

- le gouvernement provincial doit négocier avec le gouvernement fédéral pour développer un nouveau système de protection sociale basé sur les principes du revenu de base universel;
- réformer le système actuel d'aide sociale :
 - augmenter les taux de l'aide sociale jusqu'au moment où un cadre de revenu de base est élaboré et mis en œuvre;
 - refondre les politiques de façon à permettre aux individus de conserver un revenu plus élevé tout en continuant de bénéficier de prestations;
 - introduire un processus modernisé pour l'accès aux prestations prolongées (aide sociale pour les individus ayant une incapacité), avec notamment un processus transparent pour les procédures d'appel;
 - refondre les politiques afin de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale de vivre ensemble et de mettre en commun leurs ressources sans réduction de leurs prestations;
- faciliter l'accès aux dispositifs de soutien permettant de participer au monde du travail :
 - offrir des services de garde d'enfants inclusifs à des tarifs abordables;
 - offrir des dispositifs de soutien en milieu de travail pour les individus ayant une incapacité.

Vérifications de mieux-être et services de santé mentale

Pour offrir aux gens des services de santé mentale quand ils en ont le plus besoin, il faut que les interventions policières comme les vérifications de l'état de santé des gens, les interventions concernant des problèmes de santé mentale, les conflits violents dans les familles et les problèmes de toxicomanie fassent appel à des spécialistes professionnels qui ont une formation bien particulière en vue de désamorcer la situation et d'intervenir dans ce type de situation d'urgence et dans les autres types de crises. Quand la police procède à des vérifications de l'état de santé des gens, si elle était accompagnée de spécialistes professionnels de la santé mentale, comme les travailleurs sociaux, cela permettrait à ces derniers de désamorcer les crises relatives à la santé mentale, de mettre les gens en relation avec les services appropriés, de faire un suivi et de renforcer les services au grand public, en débouchant à long terme sur des économies pour la société. En plus de mettre en œuvre un modèle d'intervention normalisé à l'échelle de la province où les travailleurs sociaux et la police répondent conjointement aux vérifications de mieux-être, il est essentiel que les travailleurs sociaux en santé mentale soient disponibles pour répondre aux urgences en santé mentale dans toute la province 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par le biais de services mobiles d'intervention d'urgence.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le ministère de la Santé a offert aux professionnels de la santé, y compris aux travailleurs sociaux, un compte gratuit sur la plateforme « Zoom pour télésanté », afin de leur permettre de disposer d'une plateforme sécurisée pour offrir des services de santé à distance pendant une période d'un an. En raison de la situation de stress et d'incertitude liée à la pandémie de COVID-19, il est plus important que jamais que les gens aient accès à des services de santé mentale. Les mesures de sécurité et les consignes d'éloignement physique qui sont imposées en raison de la maladie vont probablement devoir rester en place pendant une longue période. Pour que les citoyens puissent continuer d'avoir accès à des services de santé fiables en toute sécurité quand ils en ont besoin, il faut que le gouvernement élargisse ce programme et veille à ce que les professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick soient en mesure de renouveler leur compte « Zoom pour télésanté » par l'intermédiaire du ministère de la Santé.

La santé mentale est d'une importance cruciale à toutes les étapes de la vie de l'individu. Le bien-être psychologique des personnes âgées est souvent un domaine dont on ne parle pas assez et dont on ne tient pas assez compte. Les problèmes de santé mentale ne disparaissent pas avec l'âge et, du fait des consignes d'éloignement physique nécessaires pour réduire la propagation de la COVID-19 et comme les gens sont séparés de leurs proches pendant de longues périodes, il est plus important que jamais d'avoir un soutien sur le plan de la santé mentale. L'emploi de travailleurs sociaux dans les établissements de soins infirmiers permettrait de combler une énorme lacune et il correspond à un aspect au potentiel sous-exploité. Les travailleurs sociaux sont tout particulièrement habilités à apporter un soutien pendant les périodes de transition, à aider les gens à faire face au deuil et à répondre aux besoins psychologiques des résidents des établissements et de leurs familles. Il est essentiel d'aider les personnes âgées à gérer le stress et l'isolement liés à cette nouvelle situation qui est devenue la norme, si on veut renforcer leur bien-être pendant cette période d'incertitude.

Recommandations de l'ATTSNB :

- mise en œuvre d'un modèle à l'échelle provinciale où les travailleurs sociaux accompagnent la police pour répondre aux contrôles de bien-être et à d'autres interventions non criminelles;
- s'engager à normaliser et à étendre les services mobiles d'interventions d'urgence afin de fournir ces services sur une base continue, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7;
- s'engager à élargir les tribunaux de la santé mentale partout dans la province;
- s'engager à prolonger le financement par le gouvernement du programme « Zoom pour télésanté » pour tous les professionnels de la santé agréés, y compris les travailleurs sociaux;
- renforcer l'accès aux travailleurs sociaux par l'intermédiaire de programmes financés par la province, notamment dans le domaine de la santé mentale, et s'engager à faire intervenir des travailleurs sociaux dans tous les établissements de soins infirmiers du Nouveau-Brunswick pour proposer du soutien et des interventions psychosociales aux résidents et à leurs familles.

Accès à Internet

Lors des fermetures liées à la pandémie de COVID-19, partout dans le monde, les gens ont eu à s'adapter à la « nouvelle réalité » et à respecter les consignes d'éloignement physique pour réduire la propagation du virus. Heureusement, les outils technologiques ont permis à de nombreuses personnes de continuer de travailler depuis leur domicile et de maintenir l'offre de services par l'intermédiaire des plateformes en ligne. Cependant, l'absence d'un accès à Internet à haut débit dans de nombreuses régions rurales du Nouveau-Brunswick est considérée comme un énorme obstacle pour les personnes tentant de travailler en ligne et de participer à des rencontres personnelles ou à des réunions dans le cadre de leur travail. Nous vivons à une époque où il est crucial d'avoir une connexion à Internet à haut débit pour pouvoir bien fonctionner sur le plan personnel et professionnel. Il est donc indispensable de fournir aux habitants des régions rurales du Nouveau-Brunswick un accès à Internet à haut débit. L'accès à une connexion à Internet rapide et fiable favorisera le développement communautaire dans les régions rurales, en éliminant les obstacles technologiques qui peuvent empêcher certaines personnes de déménager dans des secteurs plus ruraux.

Recommandation de l'ATTSNB :

- offrir un accès à Internet à haut débit dans toutes les régions rurales et éloignées du Nouveau-Brunswick

Services de soins de santé primaires

Dans le document *Fiche de rendement du système de santé 2016* publié par le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB), la province s'est vu attribuer la note « C » pour ce qui est des délais dans l'accès aux services de santé. Ce document indique que, avec des délais plus courts pour l'accès aux services de santé mentale, on pourrait améliorer la qualité de vie des gens et réduire les hospitalisations. La santé mentale a des répercussions directes sur tous les aspects de la vie de l'individu. Elle influence ses réactions face aux situations stressantes, sa façon de nouer des liens avec les autres et les choix qu'il fait.

Il faut que le gouvernement continue de recruter et de former des professionnels de la santé afin de répondre aux besoins de la province en matière de soins de santé. En outre, il est essentiel, pour aider les gens sur le plan de leur santé physique et mentale, de veiller à ce que tous les habitants du Nouveau-Brunswick bénéficient d'un accès équitable aux services de santé. Le besoin d'un accès équitable aux services concerne toutes les communautés marginalisées et il comprend le besoin d'offrir aux gens des services accessibles sur le plan physique et financier dans le domaine de la contraception, ainsi que le besoin d'offrir aux membres de la communauté LGBTQ+ des soins appropriés et un traitement dans lequel on tient compte de leur identité de genre.

De même qu'il est crucial, au moment présent, de recruter des employés médicaux dans la province et de les fidéliser, il est important que le gouvernement investisse dans des programmes qui préviendront la nécessité de recourir à des interventions médicales à l'avenir. L'ATTSNB encourage le gouvernement non seulement à veiller à ce que les subventions du gouvernement fédéral prévues pour cela soient consacrées à la santé mentale, mais aussi à financer des postes en vue de recruter des travailleurs sociaux spécialistes de la santé mentale partout dans la province, de réduire les listes d'attente et de veiller à ce que les services de santé mentale soient accessibles pour tous les habitants du Nouveau-Brunswick.

Recommandations de l'ATTSNB :

- s'engager à ce que tous les habitants du Nouveau-Brunswick aient accès à des services de santé équitables et faire en sorte que le gouvernement s'engage à éliminer les obstacles entravant l'accès à ces services;
- investir dans des postes supplémentaires pour les travailleurs sociaux travaillant dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie, afin de réduire les listes d'attente dans la province.